

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 20/04/2026

Revision : LSI\_2023-2-CLP du 20/04/2026

## 6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

#### 1.1. Identification de produit

Nature du produit : mélange de matières premières parfumantes  
Numéro C.A.S : N.A.  
Numéro EINECS : N.A.  
Code douanier : 33 02 90 90

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CANDELIS  
6 rue Gutenberg 44118 La Chevrolière – France  
Tél.: 33.2 40 30 06 29.  
Email: info@candelis.fr - www.candelis.fr

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA 33 (0)1 45 42 59 59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS : Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

(LégislationCLP)

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2  
EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1  
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2  
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS : Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

(LégislationCLP)

Mention d'avertissement : ATTENTION

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 20/04/2026

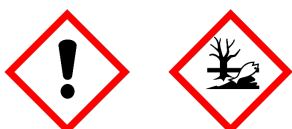
6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET

Revision : LSI\_2023-2-CLP du 20/04/2026

EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1  
EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2  
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2  
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau



## 2.3. Autres dangers

Présence de perturbateur(s) endocrinien(s) comme défini par l'article 57(f) du règlement (UE) N°1907/2006 (REACH): aucun.

Présence de substance(s) extrêmement préoccupante(s) (SVHC) selon l'article 57 du règlement (UE) N° 1907/2006 (REACH) : aucune.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement (UE) N° 1907/2006 (REACH).

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Non classé

### 3.2. Mélanges

Numéro d'identification	Substances	Classes danger & Phrases H	LCS / M facteurs / ATE	Pourcentage %
CAS# 101-86-0 EINECS# 202-983-3 REACH# 01-2119533092-50-*** *	Hexyl cinnamal	EHA1, EHC2, SS1B H400, H411, H317		[ 25-50 ]
CAS# 60-12-8 EINECS# 200-456-2	Phenylethyl alcohol	ATO4, EDI2 H302, H319	ATE (Orale) : 1610.021mg/kg	[ 10-25 ]
CAS# 106-22-9 EINECS# 203-375-0	Citronellol	EDI2, SCI2, SS1B H319, H315, H317		[ 10-25 ]
CAS# 78-70-6 EINECS# 201-134-4	Linalool	EDI2, SCI2, SS1B H319, H315, H317		[ 2.5-10 ]
CAS# 70356-09-1 EINECS# 274-581-6 REACH# 01-2119967408-25-*** *	PARSOL 1789	EHC4 H413		[ 2.5-10 ]

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 20/04/2026 6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET Revision : LSI\_2023-2-CLP du 20/04/2026

CAS# 106-24-1 EINECS# 203-377-1 REACH# 01-2119552430-49-*** *	Geraniol	ED11, SC12, SS1 H318, H315, H317		[ 2.5-10 ]
CAS# 55066-48-3 EINECS# 259-461-3 REACH# 01-2119969446-23-*** *	3-Methyl-5-phenylpentanol	ATO4 H302	ATE (Orale) : 1830.027mg/kg	[ 2.5-10 ]
CAS# 63500-71-0 EINECS# 405-040-6 REACH# 01-0000015458-64-*** * / 01-2119455547-30-*** *	Tetrahydro-2-isobutyl-4-methyl-pyran-4-ol	ED12 H319		[ 1-2.5 ]
CAS# 6658-48-6 EINECS# 229-695-0 REACH# 01-2120770116-58-*** *	sylvial	SC12, SS1B H315, H317		[ 0-1 ]
CAS# 120-72-9 EINECS# 204-420-7 REACH# 01-2120745892-45-*** *	Indole	ATD3, ATO4, ED11 H311, H302, H318	ATE (Dermale) : 790.008mg/kg ATE (Orale) : 1000mg/kg	[ 0-1 ]
CAS# 13828-37-0 EINECS# 237-539-8 REACH# 01-2119983532-32-*** *	cis-4-(Isopropyl)cyclohexanemethanol	EHC3, SC12, SS1B H412, H315, H317		[ 0-1 ]
CAS# 1637294-12-2 EINECS# 811-285-3 REACH# 01-2120103156-71-*** *	NYMPHEAL	AT14, ED12, EHC2, SC12, SS1 H332, H319, H411, H315, H317	ATE (Inhalation) : 11mg/Kg	[ 0-1 ]
CAS# 67634-15-5 EINECS# 266-819-2 REACH# 01-2120758796-34-*** *	florazone	EHA1, EHC2, SC12, SS1B H400, H411, H315, H317		[ 0-1 ]

Présence de perturbateur(s) endocrinien(s) comme défini par l'article 57(f) du règlement (UE) N°1907/2006 (REACH): aucun.

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
Rincer ensuite à l'eau claire.

Contact avec les yeux: Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes)  
puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion: Consulter un médecin et lui montrer l'étiquette.

Vêtements souillés: Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 20/04/2026

6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET

Revision : LSI\_2023-2-CLP du 20/04/2026

Aucune donnée n'est disponible.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

## 6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 20/04/2026

6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET

Revision : LSI\_2023-2-CLP du 20/04/2026

Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

A l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non classé

## 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection des yeux / du visage :

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN 166.

Protection des mains :

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))

Caractéristiques recommandées :

- Gants imperméables conformes à la norme NF EN374

Protection du corps :

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur : **Jaune pâle à jaune**

Odeur : **Caractéristique**

Aspect : **Liquide**

Densité relative (d<sub>20</sub>/20) : **[0.939 ; 0.959]**

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 20/04/2026 6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET Revision : LSI\_2023-2-CLP du 20/04/2026

Indice de réfraction @ 20°C : **[1.507 ; 1.527]**

Solubilité : **50% dans ethanol 96%**

Point éclair en °C : **98**

## 9.2. Autres informations

Non classé

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

Réactions dangereuses : pas de réactions dangereuses connues.

### 10.2. Stabilité chimique

Non classé

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non classé

### 10.4. Conditions à éviter

Non classé

### 10.5. Matières incompatibles

Non classé

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former: Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Estimation toxicité aigue du mélange (calcul):

LD50 Oral : 2722 mg/kg 3 % unknown

LD50 Dermal : 3957 mg/kg 7 % unknown

LD50 Inhalation : 22 mg/kg 18 % unknown

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Présence de perturbateur(s) endocrinien(s) comme défini par l'article 57(f) du règlement (UE) N°1907/2006 (REACH): aucun.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 20/04/2026

6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET

Revision : LSI\_2023-2-CLP du 20/04/2026

## 12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Non classé

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non classé

## 12.4. Mobilité dans le sol

Non classé

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non classé

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Présence de perturbateur(s) endocrinien(s) comme défini par l'article 57(f) du règlement (UE) N°1907/2006 (REACH): aucun.

## 12.7. Autres effets néfastes

Non classé

## 13. ELIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

#### **Déchets:**

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

#### **Emballages souillés:**

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

## 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR/ADN/RID:

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 20/04/2026

6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET

Revision : LSI\_2023-2-CLP du 20/04/2026



IMDG:



IATA:



## 14.1. Numéro ONU

ADR/ADN/RID : 3082 ( code tunnel :(-) )

IMDG:3082

IATA :3082

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR/ADN/RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(PRODUITS DE PARFUMERIE)

IMDG:MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUITS DE  
PARFUMERIE)

IATA :MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUITS DE  
PARFUMERIE)

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN/RID : 9

IMDG:9

IATA :9

## 14.4. Groupe d'emballage

ADR/ADN/RID : III

IMDG:III

IATA :III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non classé

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 20/04/2026

6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET

Revision : LSI\_2023-2-CLP du 20/04/2026

Non classé

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les réglementations suivantes ont été prises en compte:

- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 618/2012
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 487/2013
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 758/2013
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 944/2013
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 605/2014
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 1297/2014
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 830/2015

Rubrique ICPE : **[4510 ; 4511]**

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non classé

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des phrases H citées en point 3

**H302 Nocif en cas d'ingestion.**

**H311 Toxique par contact cutané.**

**H315 Provoque une irritation cutanée.**

**H317 Peut provoquer une allergie cutanée.**

**H318 Provoque des lésions oculaires graves.**

**H319 Provoque une sévère irritation des yeux.**

**H332 Nocif par inhalation.**

**H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.**

**H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

**H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

**H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.**

Fiche de Données de sécurité selon le Règlement (UE) n° 2020/878 du 18/06/20 modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006.

Ces indications sont basées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des points modifiés : 3.2

11.1

## FICHE TECHNIQUE

### I] DESCRIPTION DU PRODUIT :     **6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET**

**Nature du produit :** Mélange de matières premières parfumantes  
**Type de produit :** Parfum  
**CAS N° :** N.A.  
**EINECS N° :** N.A.  
**Nom INCI :** Parfum  
**Code douanier :** 33 02 90 90

### II] PROPRIETES PHYSIQUES et CHIMIQUES :

**Aspect :** Liquide  
**Couleur :** Jaune pâle à jaune  
**Odeur :** Caractéristique  
**Densité relative (d<sub>20/20</sub>):** [0.939;0.959]  
**Indice de réfraction à 20°C:** [1.507;1.527]  
**Point d'éclair ( en °C):** 98  
**Solubilité :** 50% dans ethanol 96%  
**Pression de vapeur à 20°C ( en mmHg) :** < 2

### III] CONDITIONS DE CONSERVATION et DUREE DE VIE :

Pour une meilleure conservation, nous vous recommandons de stocker le produit à l'abri des températures extrêmes, de la lumière et dans son contenant d'origine, hermétiquement fermé.  
La durée de vie est de **24** mois. Passé ce délai, nous nous tenons à votre disposition pour un nouveau contrôle.

## CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

Produit: **6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET**

Les standards IFRA concernant les restrictions d'utilisation sont basés sur des évaluations de la sécurité réalisées par le groupe d'experts du RESEARCH INSTITUTE FOR FRAGRANCE MATERIALS (RIFM) et sont appliqués par le Comité Scientifique de l'IFRA.

L'évaluation des différents ingrédients de parfum est faite selon les normes de sécurité contenues dans la section correspondante du Code de bonnes pratiques de l'IFRA. Le client a l'entière responsabilité d'assurer la sécurité du produit final (contenant ce parfum) par la réalisation d'essais supplémentaires si nécessaire.

Nous attestons que le produit ci-dessus est en conformité avec les standards de l'INTERNATIONALFRAGRANCEASSOCIATION (IFRA - 51ème amendement), à condition qu'il soit utilisé dans les classes suivantes aux concentrations maximales indiquées : voir pages suivantes.

Les informations ci-dessous sont basées sur l'état de nos connaissances actuelles des matières premières et des bases parfumantes utilisées.

---

### CATEGORIE 1 - Nous contacter

Produits à lèvres de tous types (rouges à lèvres solides et liquides, baumes, transparents ou colorés, etc.)  
Jouets pour enfants

---

### CATEGORIE 2 - limitée à : 1.39%

Produits désodorisants et antitranspirants de tous types y compris tout produit pour toute utilisation prévue ou raisonnablement prévisible sur l'aisselle ou étiqueté  
comme tel (aérosol, stick, roll-on, sous-bras, déodorant Cologne, etc.)  
Aérosol pour le corps (y compris brume corporelle)  
Sprays pour le corps (body mists) avec utilisation sur l'aisselle

---

### CATEGORIE 3 - limitée à : 28.95%

Produits pour les yeux de tous types (fard à paupières, mascara, eyeliner, maquillage pour les yeux, masques pour les yeux, coussins pour les yeux, etc.) y compris soin pour les yeux et crème hydratante  
Maquillage pour le visage et fond de teint  
Démaquillant pour le visage et les yeux  
Bandes pour les pores du nez  
Lingettes ou mouchoirs rafraichissant(e)s pour le visage, le cou, les mains, le corps  
Peinture pour le visage et le corps (pour enfants et adultes)  
Masques pour le visage et le contour des yeux

---

### CATEGORIE 4 - limitée à : 26.05%

Parfum hydroalcoolique et non-hydroalcoolique fin de tous types (eau de toilette, parfum, eau de Cologne, parfum solide, crème parfumée, après-rasage de tous types, etc.)  
Bracelets parfumés  
Ingrédients pour kits de parfum et mélanges de fragrances pour kits cosmétiques  
Tampons parfumés, emballam  
Bandes parfumées pour produits hydroalcooliques  
Sprays pour le corps (body mists) sans utilisation sur l'aisselle

---

### CATEGORIE 5A - limitée à : 6.58%

# CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

Crèmes, huiles, lotions corporelles de tous types  
Produits pour les soins des pieds (crèmes et poudres)  
Répulsif à insectes (destiné à être appliqué sur la peau)  
Toutes poudres et talc (hormis les poudres et talc pour bébés)

---

## CATEGORIE 5B - limitée à : 6.58%

Lotion tonique  
Crèmes hydratantes et crèmes pour le visage

---

## CATEGORIE 5C - limitée à : 6.58%

Crème pour les mains  
Produits pour les soins des ongles y compris les crèmes pour les cuticules, etc.  
Désinfectants pour les mains

---

## CATEGORIE 5D - limitée à : 6.58%

Crème/lotion pour bébés, huile pour bébés, poudres et talc pour bébés

---

## CATEGORIE 6 - Nous contacter

Dentifrice  
Bain de bouche, y compris les vaporisateurs pour l'haleine  
Poudre dentifrice, bandes, comprimés pour bain de bouche

---

## CATEGORIE 7A - limitée à : 26.71%

Permanententes ou autres traitements chimiques des cheveux (à rincer) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires à rincer

---

## CATEGORIE 7B - limitée à : 26.71%

Sprays capillaires de tous types (pompes, aérosols, etc. )  
Produits d'aide au coiffage autres que sous la forme d'aérosols (mousse, gels, après-shampoings sans rinçage)  
Permanententes ou autres traitements chimiques des cheveux (sans rinçage) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires sans rinçage  
Shampooing - Sec (shampooing sans eau)  
Désodorisant pour cheveux

---

## CATEGORIE 8 - limitée à : 2.63%

Lingettes intimes  
Tampons  
Lingettes pour bébés  
Papier toilette (humide)

---

## CATEGORIE 9 - limitée à : 50%

Pain de savon  
Shampooing de tout type  
Nettoyant visage (à rincer)  
Après-shampooing (à rincer)  
Savon liquide  
Nettoyants pour le corps et gels douche de tous types  
Savon, bain, shampooing pou  
Gels, mousses, sels, huiles et autres produits ajoutés à l'eau du bain  
Produits pour les soins des pieds (pieds placés à tremper dans un bain)  
Crèmes à raser de tous types (stick, gels, mousses, etc. )  
Toutes crèmes dépilatoires (y compris pour le visage) et cires pour épilation mécanique  
Shampooing pour animaux de compagnie

---

## CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

Crèmes à raser de tous types (stick, gels, mousses, etc. )  
Toutes crèmes dépilatoires (y compris pour le visage) et cires pour épilation mécanique  
Shampooing pour animaux de compagnie

### CATEGORIE 10A - limitée à : 37.67%

Détergent à lessive pour lavage à la main (y compris les concentrés)  
Prétraitement du linge de tous types (par ex., pâte, aérosols, sticks)  
Détergeant pour vaisselle à la main (y compris les concentrés)  
Nettoyants de tous types pour surfaces dures (nettoyants salle de bain et cuisine, cire pour meubles, etc.)  
Détergents pour lessive en machine avec un contact avec la peau (par ex., liquides, poudres) y compris les concentrés  
Kits de nettoyage à sec  
Lingettes pour la lunette des toilettes  
Assouplissants textiles de tous types y compris les feuilles assouplissantes  
Produits nettoyants pour la maison, autres types y compris les nettoyants de tissu, nettoyants de surface douce, nettoyants de tapis, sprays et lingettes pour l'entretien des meubles, lingettes nettoyantes pour le cuir, produits détachants, pulvérisateurs renforçants pour textiles, produits de traitement  
pour textiles (par ex., vaporisateurs d'amidon, tissu traité avec des parfums après lavage, désodorisants pour textiles ou tissus)  
Cire pour sols  
Huile parfumée pour anneau d'ampoule, diffuseurs à bâtons, pot-pourri, recharges liquides pour assainisseurs d'air (systèmes sans cartouche), etc.  
Eau de repassage (eau distillée parfumée)

### CATEGORIE 10B - 100%

Aérosols pour animaux - aérosols appliqués sur des animaux de tous types  
Aérosols assainisseurs d'air, manuels, y compris aérosols et pompes  
Aérosols insecticides

### CATEGORIE 11A - limitée à : 8.9%

Tampons, serviettes hygiéniques et coussinets interlabiaux classiques pour l'hygiène féminine  
Langes (pour bébés et adultes)  
Culotte, serviette d'incontinence pour adultes / Papier toilette (sec)

### CATEGORIE 11B - limitée à : 8.9%

Collants avec crème hydratante / Chaussettes, gants parfumés  
Mouchoirs pour le visage (mouchoirs secs)  
Serviettes / Papier absorbant  
Sacs de blé  
Masques pour le visage (papier/protecteurs) par ex., masques chirurgicaux non utilisés en tant que dispositif médical  
Fertilisants, solides (pellets ou poudre)

### CATEGORIE 12 - 100%

Bougies de tous types (y compris dans un contenant)  
extiles pour lavage en machine avec un contact cutané minimal (par ex., capsules liquides, doses)  
Assainisseurs d'air automatisés et parfums de tous types (aérosol concentré avec doses précises [fourchette de 0,05 à 0,5 ml/pulvérisation], plug-ins, systèmes clos, substrat solide,  
livraison de membrane, dispositif électrique, poudres, sachets parfumés, encens,  
recharges liquides [cartouche], cristaux désodorisants)  
Systèmes d'alimentation en air  
Litière pour chat  
Coques de téléphone  
Désodorisants/masqueurs non destinés à entrer en contact avec la peau (par ex., désodorisants pour séchellinge, poudres pour tapis)  
Combustibles  
Insecticides (par ex., spirale anti-moustiques, papier, dispositifs électriques, pour vêtements) autres qu'en aérosols  
Bâtons d'encens  
Produit vaisselle et désodorisants - pour lave-vaisselle  
Jeux olfactifs / Peintures  
Articles en plastique (hormis jouets)  
Grattez et sentez / Pack de senteurs  
Système diffuseur de parfum (utilisant la technologie d'air sec)  
Cires pour chaussures  
Blocs pour cuvette (toilette)

20/04/2026

## **CERTIFICAT CONFORMITE IFRA**

Grattez et sentez / Pack de senteurs  
Système diffuseur de parfum (utilisant la technologie d'air sec)  
Cires pour chaussures  
Blocs pour cuvette (toilette)

Allergènes 80+

**6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET**

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthétique	%Total
3-Propylidene-phthalide	17369-59-4	-	-	-
6-Methyl Coumarin	92-48-8	-	-	-
Acetyl Cedrene	32388-55-9	-	-	-
alpha-Isomethyl ionone	127-51-5	-	-	-
Amylcinnamyl alcohol	101-85-9	-	-	-
Amyl cinnamal	122-40-7	-	0,0228	0,0228
Amyl Salicylate	2050-08-0	-	-	-
Anethole	104-46-1 / 4180-23-8	-	-	-
Anise alcohol	105-13-5	-	-	-
Alpha-Terpinene	99-86-5	-	-	-
Beta-Caryophyllene	87-44-5	-	-	-
Benzaldehyde	100-52-7	-	0,0435	0,0435
Benzyl Alcohol	100-51-6	-	0,0179	0,0179
Benzyl benzoate	120-51-4	-	0,0193	0,0193
Benzyl cinnamate	103-41-3	-	-	-
Benzyl salicylate	118-58-1	-	-	-
Citrus Aurantium Bergamia Peel Oil	8007-75-8 / 89957-91-5 / 68648-33-9 / 85049-52-1	-	-	-
Camphor	76-22-2 / 21368-68-3 / 464-49-3 / 464-48-2	-	-	-
Cananga Odorata Oil/Extract	83863-30-3 / 8006-81-3 / 68606-83-7 / 93686-30-7	-	-	-
Carvone	99-49-0 / 6485-40-1 / 2244-16-8	-	-	-
Cinnamomum Cassia Leaf Oil	8007-80-5 / 84961-46-6	-	-	-

## 6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthetique	%Total
Cedrus Atlantica Oil/Extract	92201-55-3 / 8023-85-6	-	-	-
Juniperus Virginiana Oil	8000-27-9 / 85085-41-2	-	-	-
Cinnamyl alcohol	104-54-1	-	-	-
Cinnamal	104-55-2	-	-	-
Cinnamomum Zeylanicum Bark Oil	8015-91-6 / 84649-98-9	-	-	-
Citral	5392-40-5 / 141-27-5 / 106-26-3	-	0,0684	0,0684
Citronello	106-22-9 / 26489-01-0 / 117-61-9 / 7540-51-4	-	12,0154	12,0154
Eugenia Caryophyllus Oil	8000-34-8 / 8015-97-2 / 84961-50-2	-	-	-
Coumarin	91-64-5	-	-	-
Dimethyl Phenethyl Acetate	151-05-3	-	-	-
Trimethylcyclopentenyl Methylisopentenol	67801-20-1	-	-	-
Eucalyptus Globulus Oil	97926-40-4 / 8000-48-4	-	-	-
Eugenyl Acetate	93-28-7	-	-	-
Eugenol	97-53-0	-	-	-
Farnesol	4602-84-0	-	-	-
Hexamethylindanopyran	1222-05-5	-	-	-
Geranyl Acetate	105-87-3	-	0,0013	0,0013
Geraniol	106-24-1	-	2,9202	2,9202
Pelargonium Graveolens Oil	90082-51-2 / 8000-46-2	-	-	-
Hexadecanolactone	109-29-5	-	-	-
Hexyl cinnamal	101-86-0	-	38,0000	38,0000
Hydroxycitronellal	107-75-5	-	-	-
Isoeugenyl Acetate	93-29-8	-	-	-
Tetramethyl acetyloctahydronaphthalenes	54464-57-2 / 54464-59-4 / 68155-66-8 / 68155-67-9	-	-	-
Isoeugenol	97-54-1 / 5932-68-3 / 5912-86-7	-	-	-

## 6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthetique	%Total
Jasmine Oil/Extract	84776-64-7 / 90045-94-6 / 8022-96-6 / 8024-43-9	-	-	-
Laurus Nobilis Leaf Oil	8002-41-3 / 8007-48-5 / 84603-73-6	-	-	-
Lavandula Oil/Extract	several	-	-	-
Lemongrass Oil	8007-02-1 / 89998-16-3 / 91844-92-7	-	-	-
Citrus Limon Peel Oil	84929-31-7 / 8008-56-8	-	-	-
Limonene	138-86-3 / 7705-14-8 / 5989-27-5 / 5989-54-8	-	0,0012	0,0012
Linalyl Acetate	115-95-7	-	0,0320	0,0320
Linalool	78-70-6	-	6,4040	6,4040
Trimethylbenzenepropanol	103694-68-4	-	-	-
Menthol	89-78-1 / 1490-04-6 / 2216-51-5 / 15356-60-2	-	-	-
Methyl 2-Octynoate	111-12-6	-	-	-
Methyl Salicylate	119-36-8	-	-	-
Narcissus Extract	90064-26-9 / 68917-12-4 / 90064-27-0 / 90064-25-8	-	-	-
Citrus Aurantium Flower Oil	72968-50-4 / 8028-48-6 / 8016-38-4	-	-	-
Evernia prunastri extract	90028-68-5	-	-	-
Citrus Aurantium Peel Oil	several	-	-	-
Pogostemon Cablin Oil	8014-09-3 / 84238-39-1	-	-	-
Mentha Piperita Oil	8006-90-4 / 84082-70-2	-	-	-
Myroxylon Pereirae Oil/Extract	8007-00-9	-	-	-
Pinene	several	-	-	-
Pinus Mugo	90082-72-7	-	-	-
Pinus Pumila	97676-05-6	-	-	-

## 6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthetique	%Total
Rose Ketones	several	-	-	-
Rose Flower Oil/Extract	several	-	-	-
Salicylaldehyde	90-02-8	-	-	-
Santalol	11031-45-1 / 115-71-9 / 77-42-9	-	-	-
Santalum Album Oil	8006-87-9 / 84787-70-2	-	-	-
Sclareol	515-03-7	-	-	-
Mentha Viridis Leaf Oil	8008-79-5 / 84696-51-5	-	-	-
Terpineol	8000-41-7 / 98-55-5 / 138-87-4 / 586-81-2	-	-	-
Terpinolene	586-62-9	-	-	-
Evernia furfuracea extract	90028-67-4	-	-	-
Turpentine	9005-90-7 / 8006-64-2 / 8052-14-0	-	-	-
Vanillin	121-33-5	-	-	-
Lippia citriodora absolute	8024-12-2 / 85116-63-8	-	-	-

La limite de détection communément admise est de 10 ppm. « - » = < 10 ppm.  
Ces informations sont données au mieux de nos connaissances à la date d'édition du présent document.

Ingrédients non végan

**6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET**

Nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune de ces substances.

Nous ne testons pas nos parfums spécifiquement pour la présence de ces substances, leur absence est basée sur notre connaissance des matières premières utilisées et sur le fait qu'elles n'aient pas été ajoutées intentionnellement.

Une substance est considérée comme absente si sa concentration est <0,001 % dans le concentré de parfum.

Ingrédients potentiellement issus d'OGM

**6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET**

Nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune de ces substances.

Nous ne testons pas nos parfums spécifiquement pour la présence de ces substances, leur absence est basée sur notre connaissance des matières premières utilisées et sur le fait qu'elles n'aient pas été ajoutées intentionnellement.

Une substance est considérée comme absente si sa concentration est <0,001 % dans le concentré de parfum.

Phtalates

**6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET**

Nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune de ces substances.

Nous ne testons pas nos parfums spécifiquement pour la présence de ces substances, leur absence est basée sur notre connaissance des matières premières utilisées et sur le fait qu'elles n'aient pas été ajoutées intentionnellement.

Une substance est considérée comme absente si sa concentration est <0,001 % dans le concentré de parfum.

Produits d'origine animale

**6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET**

Nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune de ces substances.

Nous ne testons pas nos parfums spécifiquement pour la présence de ces substances, leur absence est basée sur notre connaissance des matières premières utilisées et sur le fait qu'elles n'aient pas été ajoutées intentionnellement.

Une substance est considérée comme absente si sa concentration est <0,001 % dans le concentré de parfum.

## CERTIFICAT DE CONFORMITE AU REGLEMENT COSMETIQUE CE N°1223/2009

**Identité de la composition : 6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET**

Nous attestons par la présente que la composition parfumante 6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET est conforme aux derniers amendements et adaptations du Règlement Cosmétique Européen CE n 1223/2009 pour une utilisation maximale dans les catégories de produits finis suivants :

Produits pour la peau sans rinçage (à l'exception du maquillage pour le visage, des lotions pour le corps en spray/aérosol, des déodorants en spray/aérosol et des parfums à base hydroalcoolique) et produits pour les cheveux et la pilosité faciale sans rinçage (à l'exception des produits en spray/aérosol): **100%**

Parfums fins: **100%**

Parfums à base hydroalcoolique: **100%**

Crèmes parfumantes: **100%**

Teintures capillaires oxydantes: **100%**

Teintures capillaires non-oxydantes: **100%**

Produits solaires: **100%**

Déodorants en spray/aérosol: **100%**

Produits enfant - 6 ans: **100%**

Maquillage pour le visage (à l'exception des produits pour les lèvres, du maquillage pour les yeux et du démaquillant): **100%**

Maquillage pour les yeux et démaquillant: **100%**

Produits pour les cheveux et la pilosité faciale sans rinçage (en spray/aérosol): **100%**

Produits pour les lèvres: **100%**

Lotions pour le corps en spray/aérosol: **100%**

Produits à rincer pour la peau (à l'exception des produits pour le lavage des mains) et produits à rincer pour les cheveux et la pilosité faciale: **100%**

Produits pour le lavage des mains: **100%**

Bains de bouche destinés aux enfants de plus de 10 ans et aux adultes: **100%**

Bains de bouche destinés aux enfants âgés de 6 à 10 ans: **100%**

Spray buccal: **100%**

Dentifrices: **100%**

Aucun ingrédient de l'annexe II (liste des substances ne devant pas entrer dans la composition des produits cosmétiques) n'a été ajouté en tant que tel et/ou directement dans la composition parfumante\*.

\*Hors traces techniquement inévitables

Les ingrédients réglementés dans les annexes III, IV, V, VI et VII présents dans la composition sont les suivants :

**Benzyl alcohol (0.0179%), Benzaldehyde (0.0435%), Geranyl Acetate (0.0013%), Linalyl Acetate (0.032%), Toluene (REP 2) (0.001%), Hexyl cinnamal (38%), Amyl cinnamal (0.0228%), Benzoic acid (0.0147%), Benzyl benzoate (0.0193%), PARSOL 1789 (3%), Citral (0.0684%), Citronelloi (12.0154%), Geraniol (2.9202%), Linalool (6.404%), Methanol (0.001%)**

**NB : ingrédients dont la concentration est supérieure à 0,001 %.**

---

Date de l'évaluation : 20/04/2026

Substances CMR selon l'Annexe VI du CLP

**6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET**

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthétique	%Total
Toluene (REP 2)	108-88-3	-	0,0010	0,0010
	<b>%Total</b>		0,0010	0,0010

La limite de détection communément admise est de 10 ppm. « - » = < 10 ppm.  
Ces informations sont données au mieux de nos connaissances à la date d'édition du présent document.

Substances CMR

**6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET**

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthétique	%Total
Toluene (REP 2)	108-88-3	-	0,0010	0,0010
Benzaldehyde (REP 2)	100-52-7	-	0,0435	0,0435
	<b>%Total</b>		0,0445	0,0445

La limite de détection communément admise est de 10 ppm. « - » = < 10 ppm.  
Ces informations sont données au mieux de nos connaissances à la date d'édition du présent document.

CERTIFICAT  
NON TESTS SUR ANIMAUX

Date : **20/04/2026**

Nous certifions par la présente, que la composition (ou la matière première), **6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET**, conformément au Règlement Cosmétique (CE) 1223/2009, n'a pas fait l'objet de tests sur les animaux par notre société.

Cette attestation de non tests sur les animaux s'applique uniquement à la composition parfumante (ou la matière première) **6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET**.

Détail et pourcentages exacts des matières premières apparaissant  
au paragraphe 3 de la FDS

*Exact percentages of the substances indicated  
at section 3 of the SDS*

Date : **17/04/2026**

Produit/Product : **6PHG0146 - PARFUM BOUGIE MUGUET**

101-86-0 Hexyl cinnamal 38%  
60-12-8 Phenylethyl alcohol 24%  
106-22-9 Citronellol 12%  
78-70-6 Linalool 6.4%  
70356-09-1 PARSOL 1789 3%  
106-24-1 Geraniol 2.8%  
55066-48-3 3-Methyl-5-phenylpentanol 2.6%  
63500-71-0 Tetrahydro-2-isobutyl-4-methyl-pyran-4-ol 2.3%  
6658-48-6 sylvial 0.6%  
120-72-9 Indole 0.4%  
13828-37-0 cis-4-(Isopropyl)cyclohexanemethanol 0.2%  
1637294-12-2 NYMPHEAL 0.15%  
67634-15-5 florazone 0.15%